



Règlement intérieur

La mise en place du présent règlement intérieur a été décidée lors de la réunion du bureau de l'association le 24 juin 2004. Son contenu a été modifié et approuvé par le bureau en juillet 2007. Il est à consulter et à approuver dans le formulaire d'inscription.

Pour permettre à l'association de fonctionner et d'atteindre ses objectifs, le concours de chacun, dirigeants, entraîneurs, joueurs et parents, est indispensable.

Chaque joueur doit avoir un comportement (sur et en dehors des terrains) permettant le bon déroulement des entraînements et des rencontres. Chacun doit respecter ses coéquipiers, les entraîneurs, les dirigeants, les arbitres et les adversaires lors des rencontres. Tout écart peut être sanctionné par un entraîneur ou un dirigeant, chaque joueur doit se conformer à ces décisions sous peine de sanction supplémentaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association, conformément à ses statuts.

Toute sanction financière prononcée par la fédération à l'encontre du club ainsi que toute somme engagée par le club du fait du comportement d'un de ses membres seront dues au club par ce membre, sous peine d'exclusion de l'association.

Une présence régulière aux entraînements est nécessaire à la bonne organisation d'une équipe ainsi qu'aux rencontres programmées le week-end. Toute absence doit être signalée à l'entraîneur, en particulier pour les compétitions. Une absence non prévue fait attendre toute l'équipe avant la rencontre, empêche de faire jouer un autre joueur qui aurait pu remplacer et peut entraîner une défaite par forfait si moins de 5 joueurs sont présents. Chacun se doit de participer autant aux rencontres à domicile qu'aux rencontres à l'extérieur.

Chaque rencontre se déroule avec le concours d'arbitres et de 2 personnes pour tenir la table. Les rencontres ne peuvent se dérouler sans eux. Pour cela, toutes les rencontres à domicile doivent voir 2 joueurs du club à la table. Chaque joueur (à partir de la catégorie benjamin) doit tenir au minimum 2 tables dans la saison. L'entraîneur sollicitera régulièrement des volontaires lors des entraînements.

De plus, la moitié des rencontres se déroulent en déplacement dans les clubs du département. Sans le concours des parents pour transporter les joueurs les week-ends, il ne peut y avoir de compétition. Chaque parent de joueur doit s'organiser de façon à assurer au moins deux déplacements dans l'année

Par ailleurs, si nous n'accompagnons pas notre enfant lors d'un déplacement, nous acceptons qu'il soit transporté par un autre parent, par un entraîneur ou par un dirigeant, et dégageons sa responsabilité et celle du club en cas d'accident.

Par mon inscription, j'accepte les termes du présent règlement et m'engage à respecter la ligne de conduite et les conditions qui y sont décrites.



Charte du parent de basketteur.se

Être parent de licencié.e de l'USMBB, club familial, suppose de respecter certaines règles afin de préserver un bon esprit sportif et d'assurer la meilleure formation pour nos enfants. Pour cela, chaque parent doit garder en tête de :

- Faire preuve de ponctualité (début et fin des entraînements, heures de rendez-vous en fonction des demandes des entraîneurs)
- Vérifier la présence d'un adulte responsable de l'équipe avant de laisser son enfant
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence
- Avoir un comportement exemplaire dans ses actes et ses paroles :
 - envers les arbitres et les entraîneurs
 - envers les adversaires
 - envers les joueurs (y compris son enfant)
 - favoriser les encouragements et paroles positives (demandé également aux joueurs) ; développer un esprit d'équipe
- Respecter les décisions de l'arbitre, de l'entraîneur et du bureau
- Favoriser un esprit d'équipe sur et en dehors du terrain (par exemple, le comptage individuel des points marqués par son enfant à l'issue d'un match ne favorise pas l'esprit collectif et solidaire de l'équipe)
- S'impliquer au sein de l'équipe :
 - participer et/ou organiser les co-voiturages pour les compétitions
 - participer au rangement et au nettoyage des tables à l'issue du goûter ou de toutes manifestations
 - participer au nettoyage des maillots et shorts de l'équipe
- Si possible, s'impliquer au sein du club :
 - en tant qu'entraîneur ou dirigeant
 - en tant que marqueur-chronométrateur
 - en tant qu'arbitre
 - dans l'organisation de moments de convivialité
 - en se rendant disponible pour les manifestations de l'USMBB

Le basket-ball doit rester un jeu favorisant le développement du respect, de la solidarité, de la tolérance, de l'autonomie et le sens des responsabilités dans un cadre joyeux et plaisant pour tous.